

Avis voté en plénière du 9 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe des entreprises

Rarement n'aura-t-on eu autant de difficultés à qualifier dans nos travaux en section une donnée bien réelle, en l'occurrence « l'agriculture familiale ». Et grâce à votre pugnacité et votre force de persuasion, Madame la Rapporteur, vous avez réussi à aller au-delà de cette définition plurielle pour nous montrer que ces exploitations agricoles qui recouvrent des situations diverses, sont sources de richesses mais sont également confrontées à de grandes difficultés voire à certaines désespérances: le groupe souhaitait vous en remercier pour ce travail effectué.

La difficulté à définir l'agriculture familiale vient du fait qu'elle est présente dans tous les pays du monde. Qu'y a-t-il de commun entre l'agriculteur kenyan, le paysan chinois, l'agriculteur américain ou encore l'éleveur corse ? Ils se considèrent, pour la majorité d'entre eux, comme oeuvrant dans une exploitation familiale. Or les conditions géographiques de ces pays, le niveau de vie de leurs habitants, le degré d'indépendance vis-à-vis des entreprises de l'amont et de l'aval nous montrent que l'agriculture familiale revêt des habits quelques fois différents.

Pour autant, notre groupe s'accorde avec vous à dire que l'agriculture familiale est caractérisée par la maîtrise d'une exploitation tenue par les membres de la famille qui apportent à la fois le travail et le capital, ce qui leur permet d'agir en entrepreneur. Et cela concerne près de 500 millions d'exploitations familiales dans le monde.

Si l'objectif premier de l'agriculture familiale était de permettre à ceux qui la pratiquent de se nourrir voire de survivre, il faut reconnaître que les paramètres d'une économie globalisée ont profondément changé la donne.

En effet la spécialisation de l'agriculture a bouleversé une certaine forme de main d'œuvre dans de très nombreux pays amenant des réductions d'emploi, de l'exode rural et des regroupements d'exploitations agricoles. L'arrivée d'investisseurs à la recherche d'une rentabilité immédiate a de même favorisé cette mutation à la faveur d'une agriculture intensive fortement consommatrice d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires.

Et le paradoxe est tout de même flagrant : cette agriculture à forte productivité ne parvient toujours pas à satisfaire aux besoins élémentaires de populations qui ont faim. En effet alors que la production de lait est passée depuis 1950 de 3 000 litres de lait par vache à 9 000 litres aujourd'hui et le blé d'un rendement de 15 quintaux à l'hectare en 1950 à 80 quintaux ce jour, plus de 800 millions de personnes sont dénutries à travers le monde selon la FAO, ce qui est difficilement compréhensible voire inacceptable.

Vous comprendrez alors Madame la Rapporteur que face à ce constat, notre groupe partage l'essentiel des préconisations que vous faites pour revenir à une agriculture familiale saine et proche de ses valeurs premières. Nous en citerons quelques-unes :

- il faut permettre aux agriculteurs d'avoir la maîtrise de leurs décisions et de toutes évolutions permettant de vivre correctement de leurs ressources ;
- il faut accorder aux agriculteurs la possibilité de choisir leurs productions et leurs itinéraires techniques, pour satisfaire les besoins alimentaires tout en préservant les ressources naturelles ;
- il faut diffuser les connaissances et les innovations pour renforcer les compétences des acteurs de l'agriculture familiale.

Mais pour autant, l'agriculture familiale ne doit pas se refermer sur elle-même et vivre en autarcie, il convient qu'elle tienne compte des externalités d'une économie mondialisée et des opportunités qu'elle offre pour un développement durable de ces exploitations.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.